

**REFINE –First Year / experimentation year at the national level  
Summary of the French-belgian group**

*Partenaires impliqués*

- **L'université de Bretagne Occidentale (Brest)** et plus particulièrement le bureau REVA attaché au service de formation continue et d'éducation permanente, qui travaille sur la mise en cohérence des procédures pour la validation des acquis de l'expérience. Le Bureau REVA a deux missions :
  - l'accueil, l'information et le suivi des adultes en reprise d'études à l'université
  - La mise en place des dispositifs de validation des acquis de l'expérience
- **L'AFPA (Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes)**, premier organisme de formation professionnelle qualifiante pour adultes, demandeurs d'emploi et salariés en France et en Europe. Elle intervient sur l'ensemble des questions d'orientation professionnelle, de formation professionnelle, de validation des acquis professionnels et de conseil en matière de ressources humaines.
- **La Croix-Rouge Française**, association Loi 1901 auxiliaire des Pouvoirs Publics à dimension européenne et internationale (Fédération Internationale et Bureau de Liaison des Sociétés Nationales Croix-Rouge de l'U.E), qui s'emploie à prévenir et apaiser toutes les souffrances humaines : elle a vocation à participer par une activité continue, à tous les efforts de protection et d'actions sanitaires et sociales, à titre éducatif, préventif et curatif.
- **L'Université Catholique de Louvain** dans le cadre de son action menée en partenariat avec le Mouvement Ouvrier Chrétien pour la reconnaissance des acquis de l'expérience de personnes non-qualifiées en vue d'obtenir l'intégralité ou partie d'un diplôme.
- **Le CUCES (Centre Universitaire de Coopération Economique et sociale)**, service inter-universitaire de formation continue des Universités Henri Poincaré et Nancy2., se charge du développement des formations à destination des adultes en reprise d'études à l'université et plus particulièrement de leur accueil et accompagnement (dispositif VAE)
- **Les Francas**, mouvement apolitique et laïc d'éducation populaire. Leur volonté est de promouvoir l'éducation non-formelle, conseiller, soutenir et former des jeunes, des enfants et des personnes impliquées dans les activités de temps libre des plus jeunes.
- **Le SUDES de L'USTL (Service Universitaire de Développement Economique et Social de l'université de Sciences et Technologies de Lille)** service commun de formation continue de l'Université. Il est chargé d'animer et de coordonner l'activité de formation continue de l'université de Lille1 et notamment le dispositif de validation des acquis professionnels.

### *Partenaire associé*

- **Interéchanges**, organisation à but non lucratif principalement impliquée dans l'accueil et l'envoi de jeunes volontaires dans le cadre de l'action « Service Volontaire Européen » du programme Jeunesse de l'Union européenne.

### *Contexte général*

Malgré la diversité des partenaires français et belge associés au projet REFINE, l'implication de chacun à la mise en vie du projet REFINE répondait à une double aspiration commune :

- intégrer les outils européens identifiés dans le cadre de l'action conjointe TRANSFINE comme vecteurs de cohésion entre l'éducation formelle, non-formelle et informelle dans une démarche globale d'évaluation, de reconnaissance puis de validation des acquis de l'expérience.
- Echanger pour faire évoluer dans un espace national et européen des outils nationaux propres à chacun.

**Les universités présentes ainsi que l'AFPA** ont dans l'ensemble déjà bien intégré le dispositif législatif français de Validation des Acquis de l'Expérience et souhaitent par l'intermédiaire du projet REFINE améliorer les procédures qu'elles ont déjà développées et leur donner une teneur européenne.

**La Croix Rouge Française et la Fédération des Francas** veulent d'une part promouvoir l'expérience bénévole et l'engagement associatif au côté de l'éducation formelle et, d'autre part, s'enrichir des bonnes pratiques de leurs partenaires pour la mise en place d'un processus d'accompagnement à la VAE au sein de leurs mouvements associatifs reposant de manière significative sur la participation bénévole .

Par son implication dans le projet REFINE, la Croix Rouge Française souhaite appréhender et s'approprier des outils qui contribueront au développement de sa politique d'accueil, d'intégration et d'orientation des bénévoles au service des besoins de son réseau.

### Quels outils ont été testés en 2004 ?

L'EuroCV et le portfolio des langues sont les deux outils européens qui ont été choisis par la majorité des partenaires afin de pouvoir effectuer des comparaisons sur les résultats. En outre, certains se sont tournés vers l'ECTS (Université Catholique de Louvain) et d'autres supports propres tel que le guide de l'accompagnement à la VAE de l'Université de Bretagne Occidentale ou le livret de l'engagement bénévole des Francas.

L'échéance relativement courte pour rendre les premiers résultats d'expérimentation n'ont pas permis aux partenaires d'élaborer une analyse détaillée de l'utilisation des outils REFINE. Il a été en effet constaté à l'unanimité que l'utilité de tels outils dans un domaine aussi complexe que la reconnaissance et la validation des acquis de l'expérience ne pouvait être justifiée en quelques mois. Il s'agit bien d'un travail de réflexion sur du long terme.

Quelques remarques générales et propositions de modifications ont néanmoins pu être formulées. Celles-ci pourront être creusées et affinées par la suite.

- **L'EuroCV** a été expérimenté auprès d'un public très hétérogène grâce à la diversité d'approche des partenaires : demandeurs d'emploi, futurs volontaires dans le cadre du Service Volontaire Européen, bénévoles du secteur associatif et candidats à la VAE. Malgré la variété des attentes de chacun quant à l'utilité d'un tel support, plusieurs remarques générales ont pu être dégagées de l'expérimentation :
  - Il s'agit d'un document original qui grâce à l'introduction de la rubrique « compétences » dans sa trame donne au candidat la possibilité de mettre en avant des acquis autres que professionnels et formels et de s'attarder non pas sur une chronologie d'expériences mais bien sur l'acquisition de savoir, de savoir-faire et de savoir-être .
  - Ce document reste peu flexible et ne s'adapte pas à tout type de public sans un accompagnement et à toutes les situations (il semble par exemple, à l'heure actuelle, incompatible avec le marché de l'emploi en France)
  - Dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience , l'EuroCV pourrait servir de document de base au montage du dossier d'accompagnement pour guider le candidat dans sa présentation de projet.

Les premiers résultats de l'expérimentation nous amène à nous interroger sur la légitimité de l'EuroCV . S'agit-il d'un support élaboré d'auto-évaluation des compétences et connaissances ou bien d'un véritable outil de décryptage pour la reconnaissance et la validation des acquis et compétences d'un individu pour un jury VAE ou un employeur ?

- **Le portfolio des langues** a été expérimenté dans deux contextes particuliers : auprès de professionnels en cours de validation des acquis pour l'obtention d'un diplôme d'études supérieures et auprès de stagiaires de la formation professionnelle.

La maîtrise des langues étrangères est une compétence essentielle souvent évaluée lors des entretiens d'embauche pour un éventail de catégories socio- professionnelles de plus en plus en large. Dans les Universités, l'obtention de diplôme de troisième cycle tels que les Masters nécessite la connaissance d'au moins une langue étrangère.

L'outil adéquat à l'évaluation des connaissances et compétences linguistiques d'un candidat à la VAE doit être facilement manipulable par son utilisateur et lisible pour un employeur non-spécialiste en langue étrangères qui s'intéresse au savoir-faire directement exploitable du candidat.

Quel rôle peut donc jouer le portfolio des langues dans le cadre du dispositif de VAE ? Dans quelle mesure peut-il être intégré au dossier de demande de VAE ?

Le portfolio des langues ne semble pour l'instant pas faire l'unanimité auprès des personnes qui l'ont testé. Le format ludique et centré sur la valorisation de l'apprentissage linguistique au cours de la formation initiale semble peu adapté à un public adulte en activité professionnelle. L'exhaustivité et le caractère purement descriptif du portfolio ne le rendent pas enclin, dans sa forme actuelle, à devenir un véritable outil d'évaluation des compétences et connaissances d'un candidat à la Validation des Acquis de l'Expérience et encore moins sur le marché du travail.

- **Les guides de l'accompagnement à la VAE** de l'AFPA et de l'Université de Bretagne Occidentale ont été comparés dans le but de trouver des similitudes et des divergences pour ensuite être présentés aux autres partenaires européens et, le cas échéant, comparés à leurs propres méthodes à la rencontre intermédiaire ou au cours de l'année 2005. Bien que les organisations, moyens, diplômes, modalités pédagogiques (mise en situation professionnelle pour l'AFPA lors de l'évaluation / accompagnement pour la constitution du dossier à l'UBO) divergent, la finalité de l'accompagnement à la VAE est la même pour les deux structures : il s'agit d'informer, de conseiller et d'orienter. Par ailleurs, pour les deux, l'expérience est au cœur du dispositif. En France, le métier de conseiller à la VAE se construit, en quête d'identité, de référentiels et d'outils. Les échanges entre structures et, qui plus est, issues de secteurs d'activités différents se révèle particulièrement intéressant. La réunion de Kaunas permettra, nous l'espérons, de découvrir et d'être sensibilisés à d'autres pratiques européennes.
  
- **Le livret de l'engagement bénévole** est un outil élaboré par les Francas pour répondre à sa responsabilité de mettre en place une démarche d'accueil et d'accompagnement de ses bénévoles dans un souci de valorisation de leur expérience associative au sein du mouvement en vue d'une reconnaissance sociale, personnelle et professionnelle. Ce livret de l'engagement bénévole en cours d'élaboration en 2004 ne pourra être expérimenté qu'à partir de 2005. La Croix Rouge Française se joindra aux Francas pour l'expérimentation de cet outil de reconnaissance des acquis de l'expérience hors des seuls champs académiques et professionnels traditionnels pour le proposer, après consultation avec nos partenaires européens du tiers- secteur et du secteur jeunesse, comme outil complémentaire au Kit Europass.